


NUMERO ZERO

WEBZINE ALTERNATIF PARTICIPATIF GAGA

VERSION PAPIER #17 GRATUITE DU 19 SEPTEMBRE 2005
A RETROUVER AU QUOTIDIEN SUR [HTTP://LENUMEROZEO.LAUTRE.NET](http://LENUMEROZEO.LAUTRE.NET)

 Soirée de présentation
et de soutien du projet
Numéro Zéro
LE VENDREDI 14 OCTOBRE 04
À L'ENTREPÔT BELLEVUE 11 rue de l'égalité à
(st)étienne : parking place bellevue > passerelle SNCF > rue Buffon
> rue de l'égalité
avec **AAA.CORP**, radio pirate
qui émettra en direct sur 106.6 FM

Projections de **FILMS**
divers



Le Numéro Zéro est un média alternatif et participatif, basé à Saint-Etienne (42). Il existe sous deux formes: un site internet conçu avec SPIP (système libre et "collaboratif de publication pour l'internet) hébergé chez l'Autre Net (hébergeur associatif) et d'une version papier à parution "aléatoire" réalisées avec des outils issus de l'informatique libre (Scribus, Gimp, Debian GNU/Linux), reprographiée sur papier recyclé fourni par "Alternative Distribution" (Marseille). La gratuité de la version papier est "assurée" grâce à des soirées de soutien organisées par des rédacteurs impliqués.



www.lautre.net



www.spip.net



SOMMAIRE

Le squat izmir passe en procès le 21 septembre	page 1
4ème journée de déversement de pubs	page 2
Enfin un FAI ADSL libre	page 3
La police danoise a évacué un site de baraquements à Christiania .	page 4
Amsterdam / Hollande: appel à solidarité	page 5
Bug dans la loi Perben 2: des centaines de prisonniers libérables ..	page 6
Appel à une mobilisation internationale à Genève	page 7

AGENDA SOIREES/CONCERTS

DU 30 SEPT. AU 09 OCT.: FESTIVAL HIP-HOP A ST-ETIENNE (CONCERTS, DJ's, SLAM, DANSE, GRAFF', EXPOS, PROJECTIONS, BASKET (3x3)
DIM. 09 OCT: AJENOS A LA TRAJEDIA + NECESIDAD DE LUCHAR (CONCERT LFP) A L'ELEPHANT PUB, 20H, 5E
VEN. 14 OCT.: SOIREE DE SOUTIEN AU NUMERO ZERO A L'ENTREPOT BELLEVUE, 20H30, 5E
DIM 23 OCT.: MIGRA VIOLENTA + D.FI. (CONCERT LFP) A L'ENTREPOT BELLEVUE, 20H, 5E
...

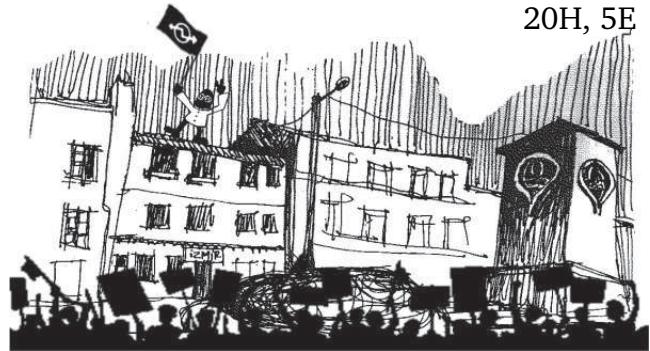
Saint-Etienne > Mobilisations

Le squat izmir passe en procès le 21 septembre

Publié le 6 septembre 2005

Une nouvelle procédure d'expulsion est lancée par la mairie sur IZMIR. Celle-ci fait suite à la décision du tribunal de grande instance de se déclarer incompétent (voir cet article). Si vous pensez que les lieux d'activités alternatifs sont utiles et qu'il faut les défendre, nous vous invitons à venir montrer votre soutien à izmir en vous rassemblant devant le palais de justice de st-étienne (entre la rue G. Teyssier et la rue M. Rondet) le mercredi 21 septembre à 9 heures. Un petit déjeuner (café et thé chauds et tartines, voire plus) sera prévu.

Izmir est un squat d'habitation et d'activités. Depuis presque 5 ans, un collectif organise régulièrement des repas végétariens, des soirées diverses (projections, discussions-débats, concerts acoustiques, fêtes diverses), des friperies gratuites, une zone d'information libre (permanences tous les mercredis de 15h à 20h avec bibliothèque-



fanzinothèque-infokiosque, accès internet gratuit et promotion des logiciels libres, ...). Pour plus d'infos, vous pouvez aller voir notre site (<http://izmir.squat.net>), nous écrire (izmir@no-log.org) ou passer nous voir les mercredis après-midi (3 rue de la sablière, derrière la comédie de st-étienne).

Vous pouvez aussi toujours manifester votre amour démesuré envers izmir et votre mépris infini pour la mairie qui veut nous expulser, ou bien votre consternation, ou tout ce que vous voulez, en vous adressant au maire de (st-)étienne. (et pensez à nous envoyer des copies de vos lettres et e-mail pour qu'on ait une petite idée) :

Monsieur le Maire, Michel Thiollière
Hôtel de ville BP 503 42007 Saint-Etienne cedex
fax Cabinet du maire : 04 77 41 61 81
courriel : thiolliere@saint-etienne.fr tél standard de la mairie : 04 77 48 77 48

National > Mobilisations

4ème Journée nationale de déversement de pubs

Publié le 10 septembre 2005



Gardez vos pubs ! Le 10 décembre 2005, se tient la 4ème Journée nationale de déversement de prospectus publicitaires. Cette action écolo-antipub contre le harcèlement publicitaire et la société du gaspillage est en préparation et aura lieu partout en France.

Action organisée conjointement par la Brigade Antipub, Résistance à l'Aggression Publicitaire, Chiche ! et le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID).

Le principe de l'action :

- 1 - stocker ses pubs
- 2 - diffuser l'information
- 3 - déverser le tout sur la place publique le 10 décembre 2005, à l'endroit prévu dans votre ville.

Chaque année, 1 million de tonnes de prospectus atterrissent dans nos boîtes aux lettres. Pour donner un ordre de grandeur, cela équivaut au poids de 100 tours Eiffel. 1 million de tonnes de papiers déchetés, puisque la plupart ne sont même pas lus et atterrissent, dans le meilleur des cas, à la poubelle.

Nous en payons la production dans le prix de nos achats, le retraitement via les taxes locales et le prix écologique par la dégradation de la biosphère : forêts débitées en montagnes de papier au mépris de la biodiversité, pollution des eaux et des sols due aux adjuvants chimiques utilisés, pollution atmosphérique due au transport, etc.

Et que dire de la pollution mentale ! Que l'on habite un patelin ou une mégapole, personne n'est épargné par le système publicitaire et son cortège d'agressions psychiques. Cette action aura donc lieu partout en France. Chacun-e est invité-e à organiser son propre déversement dans son village, dans sa ville.

L'action est légale et déclarée à l'avance. Le jour dit, chacun-e amène son tas de prospectus collectés les mois précédents et le déverse sur place. C'est l'occasion de rencontrer du monde, de tisser des liens entre militant-e-s de différents horizons, de se faire une bonne fête en occupant l'espace public... Et surtout, de conscientiser le plus grand nombre sur l'impasse

de la société du gaspillage, maintenue et renforcée par le système publicitaire.

- Cette action est autogérée au niveau local.
- Le compte-rendu des précédentes éditions est consultable ici : <http://www.antipub.net/actions/>

Pour tout renseignement, pour vous aider à lancer ou à participer à un déversement près de chez vous, vous pouvez contacter :

Jean-Christophe à R.A.P. : contact@antipub.net et 01 43 28 39 21 / <http://www.antipub.net>

Roger au CNIID : info@cniid.org et 01 55 78 28 66 / <http://www.cniid.org>

David à Chiche ! : david@chicheweb.org et 01 40 37 10 12 / <http://www.chicheweb.org>

Et pour venir enrichir le réseau intergalactique de la résistance antipublicitaire : le site de la Brigade Antipub : <http://www.bap.propagande.org>

18 & 19 NOV
Musee de la mine
ST ETIENNE

AVATARIIUM

SUBTITLE / NONSTOP / ILL EASE
DÅLEK etc... / PERFORMANCES
CONFERENCE / LINUX PARTY / PROJECTIONS

www.avataria.org / tél : 04 77 21 31 80

Enfin un FAI ADSL associatif !

L'association FDN (French Data Network) se lance aujourd'hui dans la fourniture d'accès ADSL.

Publié le 6 septembre 2005

La vraie différence avec un fournisseur d'accès classique tient au mode de fonctionnement de la structure. D'une part, elle fonctionne entièrement avec des logiciels libres, mais surtout, FDN est une association. On n'y est donc pas client, mais adhérent. C'est-à-dire qu'on n'achète pas un produit, mais qu'on partage des frais entre adhérents. Et quand il y a du travail à faire, ce sont également des adhérents qui s'y collent, sur leur temps libre.

FDN (French Data Network) est une asso loi 1901 qui a été créé le 2 Juin 1992 pour offrir à tous et à moindre prix, ce que d'autres utilisaient déjà depuis le début des années 1980 comme outil de travail. Les services initiaux de FDN à l'époque ont été le courrier électronique, les news, l'accès à de nombreuses archives de logiciels et de documentation, et l'accès aux machines du réseau Internet. L'association FDN se lance aujourd'hui dans la fourniture d'accès ADSL.

Latout de FDN est la diversité de ses membres, à la fois composé de vieux routiers de l'Internet et de membres intéressés par les domaines les plus variés (musique, juridique, éducation, graphisme, ...). Elle lui permet de promouvoir un Internet de qualité, à la fois au niveau du service, du contenu, qui respecte son éthique initiale : pas de rétention d'information abusive.

La conséquence d'un mode de fonctionnement associatif, ce sont les services. Chez FDN il n'y a pas besoin que 10.000 adhérents fassent une pétition pour avoir de l'IPv6. Il suffit qu'un adhérent qui sait faire s'y colle. Du coup un très grand nombre de services existent (fourniture de sous-noms de domaines dans fdn.fr ou dans fdn.org, hébergement de zones DNS, feed news, listes de discussion, etc) et font partie de l'abonnement de base.

Autre conséquence c'est l'éthique et la transparence financière. Le financement d'une association est simple : on partage les frais entre les adhérents. Du coup, pas besoin de violer la vie privée des adhérents pour vendre des fichiers. De même, pas besoin de publicité. Pour ce qui est de l'éthique, la défense de l'éthique d'Internet est un des buts statutaires de l'association. Les tarifs pratiqués par FDN correspondent véritablement aux coûts de fabrication. L'association ne fait donc pas de vente à perte (contrairement à d'autres opérateurs). Du coup il n'y a pas de surcoût pour les services additionnels (les IP fixes payantes chez Wanadoo, par exemple).

FDN a donc monté une des premières infrastructures ADSL véritablement alternative et commence à la proposer à d'autres structures intéressées.

Le site web de FDN fournit des informations complètes sur les détails autour de l'offre ADSL et de l'association. En particulier on notera la page qui indique quels sont les coûts de "fabrication" de l'ADSL, et donc par quels calculs ésotériques sont établis les tarifs.

Enfin, dernier point à retenir : les adhérents/abonnés ayant de faibles revenus (étudiants, chômeurs, etc.) bénéficient d'un tarif préférentiel pour leur abonnement. Encore un avantage du modèle associatif !

FDN : <http://www.fdn.fr/>

Data retention is no solution : <http://www.dataretentionisnosolutio...>

PS : FDN est un des membres fondateurs du GIE Gitoyen <http://www.gitoyen.net/>



La police danoise a évacué un site de baraquements à Christiania, Copenhague

Publié le 13 septembre 2005



La police danoise a organisé une descente dans une partie de Christiania, à Copenhague au Danemark. Environ 200 policiers de la brigade anti-émeute sont entrés violemment dans l'état libre et ont vite mis la main sur 'Fredens Eng' - le champ de la paix - une partie du territoire où les gens vivaient dans des campements. Cette opération est l'une des plus grandes opérations d'arrestations du Danemark.

Aux alentours de 9h30 le matin Mercredi 7 Septembre, environ 200 policiers portant des matraques ont fait irruption dans l'état libre de Christiania à Copenhague, au Danemark. Ils ont vite mis la main sur 'Fredens Eng' - le champ de la paix - une partie du territoire où les gens vivaient dans des campements. Chaque personne présente dans le champ - certaines en habit de clown - a été arrêtée.

L'annonce de l'opération policière a circulé rapidement permettant à de nombreuses personnes de se déplacer sur les lieux par solidarité. S'en est suivi un état d'agitation et de malaise. Certaines personnes ont jeté de l'eau sur la police, mais rien de plus sérieux. Néanmoins, la police s'est montrée très brutale. Ce fut certainement l'une des plus grandes opérations d'arrestations du Danemark - un officier de police a estimé le nombre d'arrêtés à 111. La situation s'est calmée lorsque la police a quitté Christiania. Il y a de nombreux témoignages unanimes de violences policières.

Le porte parole de la police Danoise, Flemming Steen Munck, a déclaré que les arrestations furent pacifiques. Or, d'autres personnes ont un autre point de vue. Un manifestant de 17 ans dit : "La police nous a placé dans un coin très violemment. J'ai reçu un coup de poing à l'estomac sans l'avoir provoqué. Malgré avoir toussé et saigné de la lèvre, on ne m'a pas laissé partir. Au contraire on m'a arrêté."

Le gouvernement danois actuel semble hostile à Christiania. Jusqu'à récemment, Christiania était autogéré donc aucun permis n'était nécessaire pour

s'installer sur ses terres et y construire un baraquement. Une nouvelle loi demandait aux nouveaux arrivants de partir pour la réalisation d'un projet immobilier. Les habitants de Christiania militaient contre cette loi depuis plusieurs années. Leur souhait est de conserver leur autonomie et leurs institutions de décision en place depuis plus de vingt ans.

Les habitants des baraquements avaient reçu un ultimatum des autorités locales leur ordonnant de quitter les mobilhomes avant le Mardi 6 septembre. Il y eut un ultimatum plus tôt dans la semaine mais les baraquements furent déplacés pendant ce temps. Hier certains policiers entrèrent dans le champ mais firent demi tour. Un trépied fut placé sur les mobilhomes afin d'empêcher la police de les déplacer. Il paraît qu'une personne sur le trépied a uriné sur des officiers de police après les avoir prévenus de ce besoin très urgent (mais ces derniers n'ont pas bougé :-)

Les manifestants ont été accusés de non-obéissance aux ordres de la police. Cela fait partie de la loi danoise §119, section 3. Comme ce délit sera inscrit sur le casier judiciaire des personnes arrêtées, environ 50 d'entre elles - principalement des jeunes étudiants - ne peuvent plus accéder à certains emplois suite à leur arrestation. 10-20 personnes ont été condamnées pour violence envers la police. Tous les manifestants ont été relâchés après 7 à 8 heures de garde à vue.

Info sur Indymedia (fr):

<http://www.indymedia.org/fr/>

About christiana (eng):

<http://www.christiania.org/folderus/>

The future of christiana (eng):

<http://www.forsvarchristiania.dk/>

Appel pour une mobilisation internationale à Genève Stoppons l'emprise des multinationales à l'OMC avant Hong Kong !

Publié le 12 septembre 2005

La conférence ministérielle de Hong Kong approche, et les négociations à l'OMC s'intensifient pour en assurer le succès. Ayant encore à l'esprit l'échec de Cancun, l'OMC a changé sa stratégie de négociation. Les négociateurs tenteront de résoudre les questions les plus conflictuelles durant les Conseils Généraux à Genève - évitant ainsi les feux des projecteurs et la pression populaire qui ont contribué aux précédents blocages. Les décisions seraient ainsi prises d'une manière encore plus opaque et non-démocratique.

La société civile doit s'opposer à cette stratégie ! L'agenda de juillet qui a été décidé l'année dernière montre ce changement de stratégie. Le Conseil Général en juillet de cette année, qui s'est terminé sans accord, a encore une fois montré la nature réelle des pourparlers commerciaux : le cycle actuel de négociation sera une fois de plus un cycle au service des multinationales, sans que les intérêts des petits agriculteurs, des femmes, des travailleurs et des travailleuses, des plus pauvres et de l'environnement, ne soient pris en compte. Au vu de ce qui se passe pour l'agriculture, les services et les biens industriels - et au vu des rapports de force à l'OMC - les évolutions récentes suscitent de réelles et graves inquiétudes. Il est donc indispensable d'exercer une pression

populaire et de focaliser l'attention internationale sur les prochains Conseils Généraux de l'OMC à Genève. Les mouvements sociaux et la société civile doivent être présents pour faire porter leur responsabilité aux membres de l'OMC, et pour s'assurer que les pays en développement, les intérêts des peuples du monde et de l'environnement ne soient plus bafoués, dans la fuite en avant toujours plus libérale du commerce international. D'ici à Hong Kong, toute l'attention est portée sur le Conseil Général d'octobre, durant lequel d'importantes décisions devraient être prises dans tous les secteurs. La ministérielle de Hong Kong devrait donc servir au mieux à entériner des décisions plutôt qu'à les prendre. Nous appelons donc les mouvements sociaux et les organisations de la société civile à se mobiliser pour une semaine d'action contre l'emprise des multinationales à l'OMC durant le Conseil général d'octobre :

- Grande manifestation internationale à Genève le 15 octobre 2005 (départ 14h00 devant l'OMC, Avenue de la Paix)
- Observatoire des négociations, lobbying et actions symboliques du 17 au 21 octobre à Genève.

Les gouvernements et l'OMC doivent compter avec nous ! Avant Hong Kong... Stoppons l'emprise des multinationales à l'OMC... à Genève !

Informations : <http://www.omc-wto.org>
contact : info@omc-wto.org



hns.samizdat.net



<http://rebellyon.info>



<http://www.radiodio.fr.fm>



indymedia.org

Bug dans la loi Perben 2 : Des centaines de prisonniers libérables !

Y'a moyen de cumuler remises de peines annuelles ET mensuelles !

Publié le 3 septembre 2005

Par exemple, un condamné à deux ans a droit à 10 mois et demi de remises de peines!

L'info du Canard Enchaîné cette semaine n'est pas une blague, elle nous a été confirmée par plusieurs avocats déjà en pleine effervescence: Y'a un bug dans le texte de la loi Perben 2 parue au Journal officiel. C'est comique et en même temps très sérieux!!! Auparavant, les détenus avaient droit à une remise de peine de trois mois la première année et de deux mois les années suivantes. POUR LES PEINES INFÉRIEURES A UN AN, la remise de peine est de 7 jours par mois. Le bug, c'est que la phrase écrite ci-dessus en majuscule a disparu! Du coup, les détenus peuvent prétendre à deux mois par an PLUS 7 jours par mois! Ca fait par exemple 10 mois et demi de remise de peine pour un condamné à deux ans! Les avocats qui sont au courant sont déjà en train de préparer leurs référés liberté pour les détenus qui devraient être dehors. Un directeur de prison qui refuserait de mettre en liberté un détenu dont la détention est illégale risque la prison... Le magistrat Gilles Sainati, ancien JAP et ancien secrétaire général du Syndicat de la Magistrature (qui a codirigé le bouquin "La machine à punir") est content "Ca va secouer un peu la pénitencière qui va devoir revoir la situation pénale de tous les gens incarcérés". Mais sans être enthousiaste: Vu l'allongement des peines ces dernières années, il ne devrait pas y avoir un raz de marée de sorties. Mais ne boudons pas notre plaisir: avec un peu de chance, avec une moindre surpopulation, les conditions de détention seront peut-être un peu moins insupportable.

Y a-t-il des sites où l'on peut trouver des infos pratiques plus précises, afin d'aider des proches de détenu/e/s et des avocat/e/s à utiliser ce bug?

Pour les sites, j'en sais rien. J'ai juste lu l'article du canard enchaîné puis téléphoné à des avocat-es. Je pense que le mieux c'est donc que chaque détenu-e contacte son avocat-e. Y'a plusieurs possibilités apparemment: soit faire un référé liberté au juge des référés, soit s'adresser directement aux directeurs de prison en leur disant qu'ils sont pénalement responsables d'une détention illégale (selon l'article 432-5 du code pénal), et bien sûr il faut s'adresser au juge d'application des peines. L'article de loi mal rédigé est le 721-1 du code de procédure pénale (paru au journal officiel du 10 mars 2004, entré en vigueur le 1er janvier). Il y a deux sortes de cas: celui des détenu-es libérables immédiatement et puis le cas de tous les détenu-es qui voient leur date de libération se rapprocher. Pour ces dernier-es, je crois qu'il n'y a qu'au JAP qu'il faut s'adresser. Autre précision: un avocat, membre du conseil national des bâtonniers de France, m'a indiqué qu'il avait demandé à ce que l'histoire soit inscrite à l'ordre du jour de leur prochaine réunion. Un autre avocat m'a promis des nouvelles la semaine prochaine quant aux suites données à ses demandes de libération des cinq détenus libérables dont il s'occupe. Promis, je vous tient au courant!

WWW.LAFRANCEPUE.NET

Amsterdam / Hollande Appel à la solidarité

Publié le 31 août 2005

Le 14 Juillet 2005, dix personnes comparaissaient au tribunal d'Amsterdam. Illes étaient inculpé-es pour leur participation aux actions contre l'expulsion de six squats d'Amsterdam. Huit d'entre e-ll-e-ux étaient déjà incarcérés depuis les expulsions du Mardi 31 Mai. Ce jour là environ 70 personnes s'étaient rassemblées devant le squat Rockin dans le centre d'Amsterdam. Illes avaient monté des barricades dans la rue, leur avaient mis le feu et avaient bloqué le trafic pendant plusieurs heures. Lorsque la police anti-émeutes est arrivée, illes l'ont attaquée avec des pierres, des bouteilles et des bombes de peinture. La lutte dans la rue avait duré une heure, et l'expulsion avait pris cinq heures.

Deux des dix personnes qui sont passées au tribunal ont été déclarées innocentes ; sept condamnées à six semaines de prison (c'est à dire le temps qu'elles y ont passé en attendant le procès, elles ont donc été libérées le lendemain) ; et une personne a été condamnée à cinq mois de prison, il lui reste donc encore trois mois et demi ! Lorsqu'elle a été arrêtée et fouillée, illes ont trouvé un cocktail molotov. Bien que personne n'ait lancé de cocktail molotov et que la police n'ait produit ni film ni photo pour le prouver, elle a été jugée pour l'avoir fait. Toute l'accusation repose sur l'article de loi concernant les "violences publiques en groupe organisé", avec des variantes pour l'appliquer au fait de : être sur les barricades, lancer de l'eau sur les officiers de police, lancer des caissons de haut-parleurs, des cannettes - vides - de bière, du pain, des cocktails molotov, des fruits, une tasse - rouge - de café, des briques, et des oreillers. Pendant le procès, le juge et le procureur (ndt : officer of justice) ont fait des commentaires politiques, ce qui est très rare dans les tribunaux hollandais. Ils ont comparé la situation avec de la "guerrilla urbaine" car certaines des actions étaient organisées et sortaient donc selon eux des limites de la violence urbaine.

Selon le procureur (ndt : officer of justice), les accusé-es étaient de toute façon coupables de violences

publiques car ils étaient présents lors de l'expulsion et ne s'étaient pas éloignées d'eux-mêmes des violences qui les entouraient. À ce moment-là il a eu l'idée ridicule de critiquer le mode de vie des accusé-e-s : il a fait des commentaires sur le fait de boire de la bière à sept heure du matin, et s'en est pris à une personne non-hollandaise : "vous profitez de l'hospitalité hollandaise". Le juge a déclaré que la police n'avait pas été inventée pour manger des pierres et des briques, "Cela doit cesser".

Dans le jugement rendu, il est difficile de trouver ce qu'on appelle "l'indépendance de la justice". Le juge a fait quelques commentaires politiques à propos du public venu supporter les accusés : "Que ceci soit un avertissement. Vous avez tous entendu les verdicts. Ça suffit, les gens en ont assez de la violence". De cette manière, il a mis le public au banc des accusés. Il s'agit donc clairement d'un procès politique, ce n'est pas l'acte criminel lui-même qui a été jugé mais la motivation qui en est la cause. C'est d'ailleurs ce qui a été dit lors du procès : l'un des avocats à la défense a donné l'exemple des hooligans de football qui avaient fait une émeute et avaient blessé 52 policiers (bien fait) quelques mois plus tôt, et qui avaient tous été condamnés à faire des travaux d'intérêt généraux. Le procureur a répliqué en disant "ce n'était pas une violence politiquement motivée". Le système a montré sa peur des gen-te-s qui veulent changer les bases de la société complètement, et ne sont pas d'accord avec ceux qui tiennent la cité. Des gen-te-s qui travaillent activement à créer leurs propres vies. En les condamnant ainsi spécialement, ils veulent faire peur à ce-lle-ux qui résistent activement à la propriété privée. C'est pourquoi nous devons répondre clairement à la répression et aider ce-lle-ux qui en ont été les victimes. Nous ne sommes pas seul-le-s cette fois, la lutte continue !!!

Si vous le souhaitez vous pouvez envoyer vos messages de support à Yolanda qui doit rester encore trois mois et demi en prison et qui sera libérée à mi-Novembre. Elle participe activement en tant qu'anarchiste à une douzaine de collectifs et a participé à de nombreuses actions. Vous pouvez lui écrire en allemand, anglais et espagnol: Yolanda Koss PI Nieuwersluis Postbus 1328 3430 BH Nieuwegein Netherlands ABC Amsterdam